

Contractuel : différence entre net et indice

Par **thuthur**, le **18/05/2010** à **21:46**

Bonjour,

J'ai été recruté en tant que contractuel dans la fonction publique.

Sur mon contrat porte le montant de ma rémunération nette mensuelle. Par contre ma rémunération fait référence à un indice. Et cet indice ne correspond pas au net de mon contrat. L'indice fait référence à un net inférieur au net inscrit au contrat.

Résultat des courses, tous les mois je touche 100 euros de moins que ce qui est mentionné sur mon contrat.

La réponse de la RH de ma collectivité m'a expliqué qu'il était impossible de payer le montant mentionné sur le contrat, et que c'était l'indice qui prenait le dessus.

Qu'en pensez vous ?

Merci